



Ma mutuelle me facture 2 fois la même garantie arnaque???

Par **aka57187**, le **16/05/2009** à **13:30**

Bonjour,

Je viens d'apprendre il y peu de temps que mon courtier en mutuelle me facture, dans le cadre de mon contrat santé, deux fois une option assistance chez deux prestataires différents;

J'ai signé un contrat où figure mes garanties santé ainsi que l'assistance pour le premier prestataire, or je n'ai jamais signé pour le second.

Je voudrais savoir ci cela est légal ou si je suis victime d'une arnaque?

Merci de bien vouloir me répondre car je trouve cela très louche.

Dans l'attente je vous souhaite tous une bonne journée

Personne peut m aider???,